

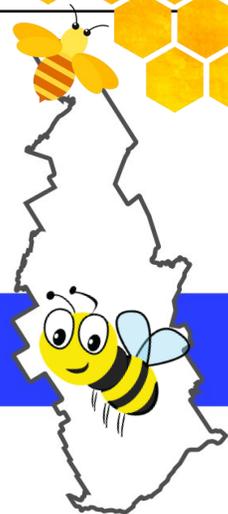
La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Twitter



L'ÉTÉ DE TOUTES LES LUTTES !

Bientôt, nous vous dévoilerons notre super calendrier d'activités syndicales pour la période estivale. Loin de jouer les vacanciers, nous mettons les bouchées doubles pour saisir cette occasion d'aller à votre rencontre Car le cœur de notre travail, c'est vous. Vos idées, vos enjeux, vos accords et vos désaccords... Bref, tout ce qu'il faut pour allumer le BBQ de notre vie syndicale!

Si on aime toujours faire les choses en grands, cette année, le contexte est carrément explosif de saveurs : en pleine intensification des moyens de pression pour notre négo, voilà que nous devons aussi résister à une autre réforme destructrice de notre réseau public (PL15), sans parler de l'équité salariale toujours non réglée, de la violence subie par le personnel, la détresse psychologique, etc.

Été occupé? Tant mieux! Notre rapport de force est historique et les victoires sont à notre portée! Agissons!

[Toute cette effervescence régionale nous mènera au point culminant : une grande manifestation nationale le 23 septembre à Montréal! Cliquez ici pour rejoindre l'événement!](#)

2023 : l'été de toutes les luttes!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



MANIFESTATION NATIONALE POUR NOS SERVICES PUBLICS

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 | MONTRÉAL



PHARMACIE SYNDICALE

Connaissez-vous la pharmacie syndicale? J'ai fait quelques recherches cette semaine et finalement... Ça vaut la peine de faire le calcul! On peut sauver énormément d' \$\$\$.

Ce qui est intéressant pour les membres, avec cette pharmacie *en ligne*, c'est qu'il est non seulement possible de s'approvisionner aux trois mois si les conditions médicales le permettent (donc pas de franchise \$\$), mais surtout que les tarifs y concurrencent ceux de la RAMQ même si l'on a une assurance collective!

En effet, dans les pharmacies traditionnelles, les patient(e)s qui ont une assurance collective paient en moyenne 18% plus cher pour un même médicament qu'un patient inscrit sur le régime d'assurance médicaments public.* Ce sont les honoraires des pharmaciens qui font cette grande différence.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à [visiter leur site web en cliquant ici](#).

Pour faire des calculs et comparer les prix par vous-même, [on vous invite à cliquer ici!](#)

Vous pourrez donc comparer à partir du premier site la différence de coût.

Dans mon cas, dès que j'ai fait le calcul, je m'y suis inscrite!

Voici quelques exemples de médicaments populaires et régulières avant le remboursement des assurances collectives :

Cipralax

► 269,10\$ pour 3 mois (*moyenne québécoise*)

► 192,79\$ pour 3 mois chez *Picard et Desjardins*



L'ACTUALITÉ SYNDICALE



9 JUIN

L'avez-vous manquée? [Cliquez ici pour voir la capsule hebdomadaire de votre Président!](#) Sujets : changement aux exigences de poste des PRDM (*on vous invite d'ailleurs à consulter [la note de service à ce sujet qui bonifie la période d'affichage actuelle avec un spécial PRDM](#)*), suivi #négo2023, PL-15 AKA la réforme à Dubé, la vague rose pour l'équité salariale (et mise au point chandails roses) et journée du personnel des services auxiliaires et de métiers. Courrez pour la regarder!

Concerta

► 42,60\$ pour 3 mois (*moyenne québécoise*)

► 21,40\$ pour 3 mois chez *Picard et Desjardins*

Ritalin

► 127,80\$ pour 3 mois (*moyenne québécoise*)

► 85,59\$ pour *Picard et Desjardins*

Audrey Alcaldinho,
Agente SST-défense



PRÉCISION et NÉGO

*NDLR : Depuis les Libéraux, la loi refuse aux travailleurs du réseau public... l'accès au régime public de médicaments! Une injustice flagrante qui nous force à payer très cher nos assurances collectives.

Aussi, n'oubliez pas que la fin de cette injustice est l'une de nos revendications de la présente négo, via la création d'un régime public gratuit et VRAIMENT universel pour tous!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob

POSTULER

AFFICHAGE(S) DE POSTES EN COURS

↳ Catégorie 3 ↻

13 juin au 27 juin 2023

AFFICHAGE SPÉCIAL

↳ Catégorie 2 ↻

PRDM SEULEMENT

13 juin au 27 juin 2023

SECTION

RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 23 juillet pour l'horaire du 10 septembre au 30 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires : avant le 23 juin pour les périodes allant du 16 juillet au 12 août.

Prochain férié à demander : Fête du Travail, 4 septembre (F-2). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 21 juillet.

Éteint par juin?

BESOIN D'AIDE? PENSE PAE!

[Programme d'aide aux employés:](#)

1 855 612-2998



Cliquez ci-haut pour lire l'article de Statistique Canada sur la santé des hommes. Jouer les fiers-à-bras n'empêche pas de surveiller notre santé!

AUX MEMBRES CSN DE LA BUANDERIE DU CHDL

Bonjour à tous,

Lors de notre dernière rencontre avec le personnel de la buanderie, plusieurs éléments problématiques ont été dénoncés, autant sur l'aspect de la santé et sécurité au travail que sur celui de l'organisation, du climat et des conditions de travail. Le syndicat avait pris l'engagement de mener un sondage auprès des membres visés, dans le but de recueillir de l'information pour étayer notre dossier. Nous avons ensuite mené une enquête syn-

dicale et avons tenu plusieurs rencontres avec l'employeur afin d'aborder les différentes problématiques qui nous avaient été rapportées par nos membres et d'établir un plan de travail.

Bien qu'il y ait encore des travaux en cours pour améliorer la situation, nous sommes d'avis qu'il est temps de faire un temps d'arrêt afin de vous présenter un rapport global sur l'ensemble des éléments qui nous ont été rapportés dans cette démarche.

Nous vous donnons rendez-vous!

Mercredi 21 juin à 15h30 au CHDL (salle verrière de la cafétéria)

Au plaisir de vous y voir en grand nombre,

Solidairement,

Simon Deschênes,
Président du STTCISSS
de Lanaudière-CSN



Marie-Ève Garand,
V.-p. Litiges et Griefs



Sophie Lajeunesse,
V.-p. SST Prévention



PROJETS SPÉCIAUX

Saviez-vous ?
Que ?

Plusieurs de vos agents de griefs sont mandatés pour travailler sur des **projets spéciaux** liés à la convention collective.

Ces projets spéciaux sont faits dans le but d'obtenir des règlements sur des enjeux de la convention collective nationale ainsi que sur nos dispositions locales.

Conséquemment, il est fréquent que vos agents de griefs doivent s'absenter du bureau afin de réaliser les mandats qui leur sont confiés par l'exécutif.

Je vous explique.

Nous avons entre autres le mandat d'effectuer une vérification avant chaque affichage de poste. C'est-à-dire que nous devons vérifier chaque détail du poste ainsi que les exigences qui s'y rattachent. Cet exercice est fait dans le but de s'assurer du respect de la convention collective et nous permet d'avoir des échanges avec l'employeur afin de soulever les lacunes observées.

Nous devons également faire la vérification de la liste des postes vacants, qui nous est transmise par l'employeur avant chaque période d'affichage de postes. Ce travail es-

sentiel nécessite de nombreuses heures de travail, car nous devons vérifier chacun desdits postes vacants afin de nous assurer que l'employeur procède dans les délais prévus, soit qu'il soit affiché lors de la période d'affichage suivant immédiatement sa vacance ou sa création. Un grief est déposé lorsque l'employeur ne respecte pas les délais prévus.

Nous vérifions aussi les surcroûts. Qu'est-ce qu'un surcroût? C'est une affectation temporaire de travail qui ne peut pas excéder 8 mois. Passé ce délai, si ledit surcroût est toujours actif, nous considérons que l'employeur se doit de procéder à la création d'un poste. Encore une fois, une analyse vigoureuse est requise, car chacun des surcroûts qui dépasse le délai maximal prévu fait l'objet d'un dépôt de grief.

Les projets spéciaux au fil des années ont résulté en de nombreux gains pour le syndicat et pour de nombreux membres lésés par les dossiers énumérés ci-haut.

Isabelle L.-Fleurent,
Agente de griefs



LISTES D'ANCIENNETÉ À VALIDER !

Tout comme il est important de vérifier votre talon de paie aux deux semaines, de même il est prudent de vérifier les listes d'ancienneté!

En effet, chaque année, l'employeur doit publier l'ancienneté de tous les travailleurs pour une période de 60 jours, pour vous permettre de vous assurer que la vôtre correspond bien à la réalité. Vous trouverez ces listes sur Intranet dans l'onglet Info RH / Rémunération et avantages sociaux / Ancienneté. L'accès à l'Intranet à distance pouvant être difficile pour plusieurs membres, nous vous les mettons aussi directement ici!

[Liste catégorie 2](#)

[Liste catégorie 3](#)

Les listes seront disponibles jusqu'au 1^{er} juillet, donc hâtez-vous! [Si vous observez une irrégularité, vous devez remplir le formulaire en cliquant ici, puis en le faisant parvenir à l'employeur à l'adresse indiquée.](#)

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob

Mardi d'action politique

Projet de loi 15 : un été d'action politique!

Les enjeux politiques et leurs effets sur notre vie de travailleurs et de citoyens peuvent parfois être compliqués à comprendre, voire complètement nous donner des maux de tête pour ceux et celles qui l'actualité est un grand cirque où l'on se perd vite.

C'est tout à fait normal! Afin de favoriser l'éducation via l'information et pour mieux vulgariser certains dossiers, notre Fédération de la Santé et des Services Sociaux (FSSS-CSN) organise désormais une semaine sur deux les Mardi d'Action Politique, pour mettre sur la MAPpe les sujets qui nous touchent!

Le plus cool? En plus d'invités impliqués au cœur des sujets traités, la formule en Live Facebook vous permet un accès privilégié aux échanges et de découvrir vos représentants CSN dans toutes les authenticités et leur passion de l'engagement! Mieux encore : toutes les présentations sont visionnables après coup, donc vous pouvez le regarder quand vous le voulez, à votre rythme! S'informer n'aura jamais été aussi facile!

PROJET DE LOI 15: UN ÉTÉ D'ACTION POLITIQUE



Invité: Vincent Marissal

Mardi
d'Action
Politique



Ce mardi 13 juin a mis plein cap sur le projet de loi PL15, l'inquiétante réforme Dubé pour rendre le réseau de la santé et des services sociaux plus efficace. Que signifie le mot efficace pour un ministre issu du milieu des affaires et non des soins publics? Que contient le projet de loi en gros? Que changera-t-il? Les solutions proposées sont-elles crédibles? Et surtout : quel est le projet réel de la CAQ derrière tout ça?

Les invités de cette semaine : David

Bergeron-Cyr, 2e V.-P. de la CSN, Réjean Leclerc, Président de la FSSS-CSN, Anne Thibault-Bellerose, conseillère syndicale à la CSN, et enfin Vincent Marissal, député et surtout porte-parole d'opposition en matière de santé pour Québec Solidaire.

[Nous vous invitons à cliquer ici pour visionner cette présentation, qui nous éclaire beaucoup sur l'avenir de notre réseau et les menaces du PL15!](#)

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob

Jeudi 15 juin

Journée des préposé-es à l'entretien ménager

Dans notre ruche, c'est loin d'être toujours rose... mais au moins, grâce à vous, c'est toujours propre! Que ce soit pour la santé des patient-es ou pour la sécurité et le bien-être du personnel, vous aussi êtes des abeilles essentielles à notre grande ruche. Trop souvent laissés dans l'ombre, cette fois, c'est à votre tour de vous laisser parler de... solidarité!

Vraiment, bonne journée à tout le personnel de l'entretien!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob

15 juin 2023

JOURNÉE DES
préposé-es
à
l'entretien
ménager



ENSEMBLE. POUR LE BIEN COMMUN!

VAGUE ROSE : LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES EN VEDETTE

La vague rose pour l'équité salariale se poursuit! Envoyez-nous vos photos des mercredis roses à information@sttcissl.org! Bravo d'être mobilisés sur cet enjeu important! Nous avons d'ailleurs atteint ce mercredi notre défi des 1000 chandails roses distribués! La distribution continue!

1 - Sylvie Trudel, CHDL

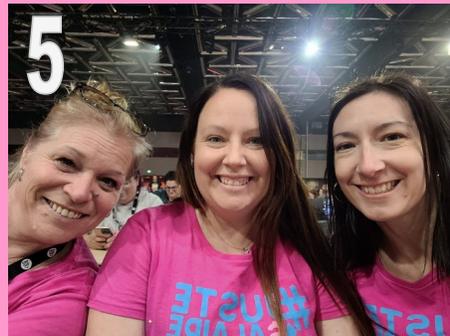
2 - Équipe de la brancarderie du CHDL

3, 4, 5, 6 et 7 - L'ensemble de votre équipe syndicale porte fièrement le chandail tous les mercredis. Des agents de griefs en passant par vos équipes SST Prévention et Défense, vos élus à l'exécutif et même vos militants, du Nord au Sud, l'ensemble de l'équipe syndicale vous dit : ne lâchons pas cette lutte! Gardons le courage... Osons le rose!

Votre équipe Info-Mob



**CLIQUE SU'L CHANDAIL
POUR COMMANDER
C'EST GRATUIT!
JOIGNEZ-VOUS AUX
MERCREDIS
! ROSES !**



ÊTES-VOUS

PRÊTS À



FAIRE FACE AUX



CHANGEMENTS CLIMATIQUES?



3 MYTHES RECYCLAGE



La page Facebook de mon centre de tri regorge de publications pratiques. L'une d'entre elles m'a interpellé alors que je cherchais une publication sur les plastiques souples lors de la rédaction de mon dernier article environnemental. On y parlait de 3 tenaces mythes au sujet du recyclage :

► En cas de doute, mets ça dans ton bac, ils vont s'arranger avec ça au centre de tri;

► La collecte pêle-mêle, ça ne fonctionne pas. Tout est mélangé dans le camion de transport, le verre se casse et vient contaminer les autres matières;

► Les centres de tri sont inefficaces, tout va à l'enfouissement. Je le sais, je l'ai vu à la télévision l'autre jour.

Si l'un de ces mythes vous interpelle (ou pas) [je vous invite à écouter cette entrevue en rediffusion en cliquant ici.](#)

Philippe Cloutier,
Militant Environnement



Avec les nombreux feux de forêt depuis le début du mois de juin sur l'ensemble de notre territoire, la question de l'évacuation de son domicile est devenue une réalité dans plusieurs régions du Québec pour plusieurs personnes.

Afin de réagir de manière adéquate, la [Croix Rouge Canadienne](#) recommande de préparer un certain nombre d'articles dans une trousse d'urgence qui peuvent faire une grande différence en cas de sinistre :

- De l'eau et de la nourriture;
- Des vêtements de rechange;
- Une trousse de secours et des médicaments prescrits;
- Un téléphone cellulaire avec chargeur plus les coordonnées de vos proches;
- Des photocopies de vos documents importants (incluant une

preuve de résidence et une copie de votre assurance);

- Des articles spéciaux nécessaires pour les bébés, les personnes âgées et les animaux.

Il est également recommandé de laisser sa trousse près de la porte et d'être prêt à évacuer à tout moment.

En terminant, je vous invite à évaluer VOTRE niveau de préparation grâce à un petit test élaboré en partenariat entre la sécurité civile et la Ville de Québec. [Cliquez ici pour y accéder!](#)

Bonne préparation!

(Pssst, si vous voulez une liste plus exhaustive de quoi mettre dans une trousse d'urgence, vous pouvez cliquer sur l'image de trousse qui se trouve un peu plus haut!)

Jean-Marc Legoff,
Militant Environnement

